

**15 MARS 1944**  
**PUBLICATION DANS LA**  
**CLANDESTINITÉ**  
**DES « JOURS HEUREUX »,**  
**PROGRAMME DU CONSEIL**  
**NATIONAL DE LA**  
**RÉSISTANCE**

# LE JOURNAL DE LA RÉSISTANCE

**FRANCE D'ABORD**  
 FONDE DANS LA CLANDESTINITÉ EN 1941

Rédaction-Administration, 79, rue Saint-Blaise, 75020 Paris  
**N° 1216-1217 - JANVIER - FÉVRIER 2009**



**IL YA 65 ANS, DEBUT DE LA BATAILLE DE MONTE CASSINO.** Début 1944, appuyés par l'armée fasciste de la République Sociale Italienne, les forces allemandes ont installé au sud de Rome une ligne de défense fortifiée, traversant la péninsule italienne en s'appuyant sur les sommets des Apennins. Parmi eux, couronné par une abbaye, le Monte Cassino est un verrou sur la route de Rome.

La bataille pour s'en emparer commence le 17 janvier, avec comme fer de lance la 34<sup>ème</sup> DI américaine qui échouera à 300m du sommet, après avoir perdu les 3/4 des effectifs. Du 15 au 18 février, après que le monastère a été rasé par des raids aériens massifs, va se développer une seconde offensive menée par la 4<sup>ème</sup> DI indienne et la 2<sup>ème</sup> DI néo-zélandaise mais qui va aussi échouer.

C'est l'engagement du Corps Expéditionnaire Français (2<sup>ème</sup> DI Marocaine, 4<sup>ème</sup> Div. Marocaine de Montagne, 3<sup>ème</sup> DI Algérienne, Groupements de Tabors marocains) à partir du 11 mai, conjointement à des forces polonaises, qui, au prix de lourdes pertes, permettra d'enfoncer le front ennemi : le 17 mai Kesselring ordonne le repli allemand, de crainte d'encerclement ; le 18 mai le monastère tombe. La route de Rome est ouverte...



## HOMMAGE AUX HEROS DE L'AFFICHE ROUGE

Comme chaque année depuis la Libération, un émouvant hommage a été rendu, le 22 février dernier, par près de 200 personnes, au cimetière parisien d'Ivry où ils reposent, aux combattants étrangers et français du Groupe FTP-M.O.I. MANOUCHIAN-BOCVZOV, fusillés le 21 février 1944 au Mont Valérien et dont le martyre a été rendu célèbre par l'Affiche rouge ainsi que par le poème d'Aragon.

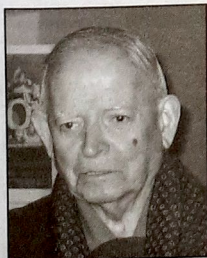
La cérémonie, organisée par l'ANACR avec l'aide de la mairie d'Ivry, était placée sous la présidence de Louis CORTOT, Compagnon de la Libération, Président de l'ANACR. On notait la présence de M. ARA MKRTCHIAN, conseiller de l'Ambassade d'Arménie, de M. Miklos NOTT, Consul général de Hongrie, de M. le colonel Waldemar KOZICKI, attaché militaire de Pologne, de M. Olivier BAUBILLARD, Maire-adjoint d'Ivry, de Mme Odette CHRISTIENNE, conseillère-déléguée de Paris, de M. Robert CREANGE, Secrétaire général de la FNDIRP et Vice-président de l'UFAC, de Mme Nathalie FERRIERE-BOUE représentant M. JOBEZ, directeur interdépartemental des Anciens Combattants, de M. Claude DELEVACQ, Secrétaire général de l'ARAC, de M. Georges DUFFAU-EPSTEIN, Président du Comité du Souvenir des fusillés du Mont-Valérien et de l'Île-de-France, de Jacques VARIN, Secrétaire général adjoint de l'ANACR, de Christiane TARDIF, Guy DESCHAMPS, Claude HALLOUIN et Jean-Paul RIFFAULT, membres du Bureau National de l'ANACR, de représentants de l'UFCV, de l'ANACRAF, du MAFP.

Après l'intervention liminaire de Louis CORTOT, prirent la parole Georges DUFFAU-EPSTEIN, qui évoqua le martyre des fusillés du Mont-Valérien mais aussi dans d'autres lieux de supplice, et Jacques VARIN, Secrétaire général adjoint de l'ANACR qui, après avoir évoqué ce que fut la férocité de la répression vichysto-nazie et le courage des combattants antifascistes de toutes nations, s'attacha à réaffirmer l'actualité des valeurs qui les motivèrent et la nécessité de la transmission de la mémoire. La Chorale du Comité régie d'Entrepris de la RATP interpréta « L'Affiche rouge », « Le Chant des Partisans » et « La Marseillaise ».

## L'ANACR EN DEUIL

### GILBERT PALTRIÉ

Membre du Bureau national



Depuis que, jeune homme, il s'engagea dès 1941 dans le combat de la Résistance, associant pour l'Histoire son nom au maquis Bir-Hakeim, y apportant une expérience d'artificier qui se révéla précieuse dans les attaques contre les communications de l'ennemi, Gilbert Paltrié, disparu à l'âge de 88 ans le 5 janvier dernier, n'a cessé de continuer la lutte pour les idéaux qui motivèrent son engagement de jeunesse.

Ainsi, depuis sa création, son nom est inséparable de celui de l'ANACR. Membre du Conseil National en 1952, il est - alors secrétaire du Comité départemental de l'ANACR des Basses-Pyrénées - élu en 1954 à Limoges au Congrès réellement de fondation de l'ANACR au Bureau National, en étant ainsi, avec Charles Fournier-Bocquet, le plus ancien membre, y ayant été réélu le 16 novembre dernier lors du Congrès de Marseille.

Dans le Lot-et-Garonne, où il vint s'installer et où, pour la Direction nationale de l'ANACR, il assuma un temps les fonctions de directeur du Centre Delestraint-Fabien, dans les départements voisins du Tarn-et-Garonne, celui où il fut Résistant, du Lot, du Gers, des Landes, où il représenta à de nombreuses reprises le Bureau National, Gilbert eut durant ces plus de cinquante ans une activité inlassable, en particulier dans le domaine de la transmission de la mémoire des faits d'armes et surtout du sens profond du combat des Résistants, qu'il estimait être à juste titre rester actuel dans un monde connaissant hélas toujours le racisme, la xénophobie, le fascisme, les intégrismes, les guerres d'oppression et de conquêtes, ce qui le faisait insister sur la nécessité de ne pas abandonner les manifestations du souvenir, d'être vigilants face au négationnisme, d'être actifs dans le « Concours de la Résistance et de la Déportation », d'obtenir d'une Journée Nationale de la Résistance le 27 mai, et de développer les « Ami(e)s de la Résistance ».

Ce sont ces valeurs, ces combats, ces préoccupations qui, avec son expérience de dirigeant départemental de l'ANACR du Lot-et-Garonne, nourrissaient ses interventions lors des réunions du Bureau National de l'ANACR où il y laisse un grand vide. Gilbert Paltrié était titulaire des Croix du combattant et du Combattant Volontaire de la Résistance.

## UNE PAGE QUE NOUS NE TOURNERONS PAS

La construction européenne est une réalité qui se poursuit non sans difficultés. Il appartient aux peuples des différents pays de l'Union européenne, par leurs choix politiques, d'en déterminer le rythme et les contours - politiques, économiques, sociaux, culturels et militaires - dans le cadre d'un débat et d'institutions démocratiques. Notre Association, de par sa nature et son caractère pluraliste, n'est pas impliquée dans ce débat en dehors du rappel à tous que la coopération entre les peuples sera d'autant mieux assurée qu'elle respectera leur identité et leurs intérêts nationaux.

Nous sommes d'autant moins animés d'hostilité à l'égard de l'immense majorité du peuple allemand contemporain que, pour des raisons de générations - les plus de 16 ans en 1945, qui purent avoir leur part de responsabilité dans l'accession d'Hitler au pouvoir et dans sa politique d'agression, n'en constituent plus aujourd'hui qu'une infime partie. Et nous n'oublions pas que des antifascistes allemands sauvèrent l'honneur de leur peuple en combattant Hitler et son armée, y compris les armes à la main dans les rangs des mouvements et maquis de Résistance dans les pays occupés par les nazis, y compris le nôtre. Ce furent eux les véritables patriotes allemands.

Nous sommes aussi conscients que, nés après la fin de la Seconde Guerre mondiale, tant les soldats que les cadres actuels de l'armée allemande, la Bundeswehr, n'ont pas de responsabilité personnelle dans les crimes commis par la Wehrmacht hitlérienne, notamment dans notre pays.

Pour autant, nous n'oublions pas que lors de sa formation en 1955, la Bundeswehr fut encadrée par des sous-officiers et officiers issus de la Wehrmacht, et que périodiquement se manifestent les preuves de la persistance en son sein de réminiscences de l'idéologie nazie, que la vigilance à leur rencontre doit être sans relâche et le combat contre elles sans faille.

Et nous ne pouvons admettre que pour justifier le déploiement d'un bataillon de la Brigade franco-allemande en Alsace - sans tenir compte des souvenirs douloureux qu'il pourrait y faire resurgir - l'on parle de « tourner la page » !

Quelle(s) page(s) s'agit-il de tourner ? Celle des crimes du régime nazi, en premier lieu contre le peuple allemand avant qu'ils ne meurtrissent toute l'Europe, la page de la barbarie des forces d'occupation hitlériennes dans notre pays, d'Oradour à Tulle, de Maillé à Villeneuve-d'Ascq ? En tournant conséquemment les pages de gloire et de martyre de celles et ceux qui se levèrent pour combattre le fascisme et tombèrent dans cette lutte ? Cette page, ces pages, ne doivent pas être et ne seront jamais tournées, nous y veillerons.

Au contraire, ce sont des pages qu'il convient de faire lire à chaque nouvelle génération de jeunes Allemands et de jeunes Français, afin qu'ensemble ils exorcissent toute possibilité de retour de la « bête immonde ».

L'ANACR

### DANS NOTRE SOMMAIRE :

- P. 2 : Le C.A.R. et la Mémoire. CNR, source de légitimité.
- P. 3 : Le CNR source de légitimité.
- P. 4 et 5 : Menaces d'extrême-droite en France. Résurgences néo fascistes dans le monde.
- P. 6 et 7 : Avis de recherche, Vie de l'association. Nos deuils.
- P. 8 : Les livres.

# CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION : OÙ EN EST-IL ET OÙ VA-T-IL ?

**Nous ne pouvons en douter : ces deux questions se posent à peu près en permanence depuis que le concours existe, et perdureront certainement.**

Rien de plus naturel car, sans être des signes d'instabilité, elles appellent des réponses sans cesse adaptées aux évolutions nécessaires. L'histoire du Concours depuis sa création montre bien les efforts qui, avec plus ou moins de succès, n'ont cessé d'être accomplis en ce sens.

## Un rôle majeur

Les Associations ont joué un rôle majeur dans la création et les premiers développements du Concours.

Les services officiels le reconnaissent eux-mêmes : « Créé en 1961 par le ministre de l'Éducation nationale, à la suite d'initiatives d'Associations et particulièrement de la Confédération Nationale des Combattants Volontaires de la Résistance (CNCVR), ce concours a pour objectif de perpétuer chez les jeunes Français le souvenir de la Résistance et de la Déportation afin de leur permettre de s'en inspirer et d'en tirer des leçons civiques dans leur vie d'aujourd'hui. La préparation du Concours National de la Résistance et de la Déportation est aussi pour les élèves un moment privilégié de rencontrer directement les acteurs de ces événements et permet d'établir un lien constant entre les générations... » (Cf. Notes de service du ministère de l'Éducation nationale, notamment n°2007-081 du 10-04-2007).

A cette analyse de la création du Concours et de ses objectifs, ces derniers étant globalement toujours valables, l'on se doit d'ajouter les précisions suivantes :

En premier lieu, parmi les associatifs à l'origine de la création du Concours, d'abord sur le plan privé avant qu'il ne soit officialisé, certains n'étaient ni historiens ni enseignants. Visible, dans leur esprit, le Concours et sa préparation ne devaient pas constituer une redondance par rapport à l'enseignement classique et traditionnel de l'histoire. Il s'agissait de souvenir, de mémoire, de formation civique, de continuité psychologique et sociale entre les jeunes et leurs aînés.

Pour autant, bien évidemment, la pédagogie ne pouvait être absente de cette démarche. Aussi, dès le départ, des enseignants furent directement intégrés dans les jurys. Et la désignation des deux premiers présidents du Jury national par le ministre fut à cet égard très significative. Le premier était un Résistant, le second un Déporté (et Résistant), tous deux anciens membres des corps d'inspection de l'Éducation nationale.

Mais, dernière constatation quant à cette situation initiale : elle a tout de même duré jusqu'à un arrêté du 16 janvier 1997, soit plus de 35 ans. Sans empêcher toutefois la parution dans l'intervalle de divers textes d'adaptation pédagogique (catégories de candidats, d'épreuves, etc.).

## Réduire la représentation des associations

Un arrêté, en date du 16 janvier 1997, a entrepris de réduire la représentation des associations dans le Jury national.

Par ce texte, signé du ministre Bayrou, le nombre de représentants de chaque association de Résistants ou de Déportés a été réduit de 2 à 1.

En fait, suite à des protestations, les services admettent officiellement des suppléants et les invitèrent à participer aux sessions au même titre que les titulaires.

Cet aménagement, réalisé au temps et à l'initiative du dernier président issu de la Déportation, fut maintenu par ses successeurs (que leur âge avait exclu de la participation aux événements) jusqu'à l'intervention d'un nouvel arrêté, celui du 7 mars 2008, en vigueur actuellement.

Il n'en reste pas moins qu'une démarche avait prévalu au plus haut niveau tendant à diminuer la participation, et donc le poids, des associations au Jury national. On peut assurément y voir la conséquence de la disparition progressive des « acteurs » de la période, mais aussi vraisemblablement pour une part la manifestation d'une certaine méfiance de la part de « spécialistes » à l'égard des « témoins », capables de s'inscrire en faux à partir de leur vécu à des assertions d'historiens. On ne peut pas non plus exclure une certaine volonté - sinon volonté certaine - de la part des Pouvoirs publics de placer - directement via l'administration ou indirectement via des structures où leur poids est déterminant - sous contrôle « politiquement correct », dirait-on aujourd'hui, la mémoire et la transmission de la connaissance historique de cette époque. Et nous savons bien qu'il s'agit d'une époque lors de laquelle les choix qui furent faits alors par les uns et les autres ne sont pas sans résonances contemporaines...

Toujours est-il qu'en 1997 et ensuite, le sentiment a prévalu dans les Associations que la démarche était prématurée et ne tenait pas compte de spécificités comme le développement des « Ami(e)s de la Résistance (ANACR) ».

## L'arrêté du 7 mars 2008

Dix ans plus tard, l'arrêté du 7 mars 2008 a réduit effectivement le poids des Associations dans le dispositif :

Ce texte fait suite à la disparition - totale ou partielle - de certaines Associations de Résistants, telles en premier lieu celle des FFI, puis, à l'échelon national, celle de la CNCVR. Arithmétiquement donc, le nombre des associations impliquées dans le concours a donc diminué.

Deux dispositions du nouvel arrêté méritent en conséquence une particulière attention :

L'une concerne une formation restreinte du Jury national. Instituée en 1997 pour effectuer un « suivi » du concours et appelée « Groupe restreint ». Elle était alors composée à part égale de représentants des Résistants et Déportés et

de membres représentatifs des autres catégories (administration, enseignement, recherche). Or, l'arrêté du 7 mars 2008 a modifié cette composition : désormais, seuls 1 Résistant et 1 Déporté, sur les... 14 membres que compte le « Groupe », représentent en son sein les Associations, ainsi réduites à une portion singulièrement congrue.

L'autre mesure, présentée comme élément de progrès pédagogique, concerne le choix des sujets d'épreuves individuelles. Ces sujets cessent d'être départementaux, et sont dorénavant applicables à tous les départements relevant d'un même rectorat. Ils sont choisis par une commission spéciale qui se tient au siège de ce dernier et que préside un Inspecteur pédagogique régional d'Histoire et de Géographie. A cette commission, chaque jury départemental est simplement représenté par un ou deux délégués que désigne librement le Président de ce jury, à savoir l'inspecteur d'académie du département. Il n'est pas acceptable que pour chaque département les acteurs ne soient pas toujours - tant que possible - représentés lors de ces réunions de Commission rectorale par un Résistant et un Déporté. La présence simultanée de tous deux est évidemment nécessaire, y compris lorsque le sujet est consacré à la Déportation ; car l'on ne peut oublier que la moitié des Déportés de France dans les camps nazis l'ont été pour faits de Résistance.

## Quelles conclusions tirer ?

D'abord le fait que la diminution arithmétique du nombre d'associations s'accompagne - du fait du temps qui s'écoule - de handicaps croissants affectant les « acteurs des événements » qui les représentent encore. Pour tenter de pallier les absences plus fréquentes découlant de cette réalité biologique incontestable, l'on aurait pu - et dû - décider d'augmenter les effectifs de membres associatifs titulaires dans les différents jurys. Mais comme on vient de le voir, ce n'est pas l'orientation qui a été choisie...

L'on doit s'interroger également sur les conséquences du transfert au rectorat du choix des sujets, ces derniers étant imposés désormais à tous les départements d'une même académie. De plus, rien dans le texte n'interdit à un président de jury départemental de désigner son ou ses deux délégués non seulement hors des représentants des associations, mais même sans consultations préalables de ces derniers sur les propositions de sujets !

Quelques exemples ont heureusement montré que, même dans ce dispositif, des inspecteurs d'académie, soucieux de réaliser un équilibre, avaient désigné à chaque fois deux délégués, dont un associatif. Souhaitons - car il y a malheureusement des exemples contraires - que le même souci prévaille partout et que cette mesure de sagesse qui pondère les conséquences négatives de l'arrêté du 7 mars 2008 soit la pratique courante.

Il n'en demeure pas moins que l'audience des derniers acteurs et témoins dans le contexte local qui est le leur, et qui est souvent

l'élément motivant des candidats au concours, n'est pas améliorée, tant s'en faut, par ces dispositions. Or, si le fonctionnement du Concours a nécessairement évolué et devra toujours le faire, l'objectif initial ne peut que rester le même : être fidèle au devoir de mémoire et répondre au besoin de mémoire nécessaire à la formation civique de la jeunesse, écouter aujourd'hui les derniers témoins ou, à défaut, leur témoignage tel que légué par eux.

C'est bien là ce à quoi s'efforcent les « Ami(e)s de la Résistance » membres de l'ANACR, dont nombre d'enseignants. Les Ami(e)s ont acquis au sein de l'ANACR auprès des acteurs de l'Histoire, ou lors de stages, conférences, expositions organisés par l'ANACR, une connaissance de la Résistance authentique parce que prenant en compte sa dimension humaine, ses valeurs et son pluralisme. Connaissance des faits et valeurs qu'ils s'attachent à diffuser le plus largement possible dans la population. Ce rôle spécifique ne peut à l'évidence être tenu par des organismes ou structures plus ou moins étatiques voire même empreintes d'élitisme, c'est un rôle qu'il importe de faire reconnaître.

Dans le système en vigueur, administratifs, enseignants et chercheurs, membres des musées et représentants des Fondations ont une place accrue. Ce n'est pas pour autant que les témoins ou acteurs des faits des années noires toujours présents parmi nous, et ceux qui portent en association l'héritage que les Résistants et les Déportés leur auront transmis, doivent être soit noyés dans la masse soit laissés sur le bord du chemin.

Il importe de ne pas l'admettre et de mener toutes actions nécessaires pour préserver la nature et le rôle du Concours National de la Résistance et de la Déportation.

Jean THOUVENIN

Membre titulaire du Jury National

1 L'auteur de cet article a en son temps bien connu l'un d'eux.

2 La CNCVR s'est dissoute à l'échelon national, certaines de ses sections départementales pouvant subsister. Une Fondation ne pouvant, de par ses statuts et sa nature juridique, avoir d'adhérents - individuels ou collectifs, il ne peut donc y avoir adhésion ou intégration d'associations en son sein. Ainsi, seuls quelques dirigeants nationaux d'associations dissoutes ont simplement intégré des structures de caractère consultatif mises en place auprès de Fondations dont celle de la Résistance.

3 De plus, en rupture avec la pratique suivie depuis dix ans, le ministère ne convoque plus systématiquement aux réunions les membres suppléants du jury national et ne leur en adresse plus les comptes rendus. L'information des suppléants est donc désormais totalement à la charge des titulaires. Plus grave encore : les suppléants ne sont plus appelés à participer que si le titulaire dont ils relèvent est indisponible et c'est à lui qu'il incombe de retransmettre la convocation appropriée... Ce qui ne facilite guère la représentation d'une Association nationale - telle l'ANACR - couvrant tout le territoire.

## Montélimar (Drôme) : LES ADOLESCENTS DANS LE SYSTEME CONCENTRATIONNAIRE



De g. à d. : Marcel Pez, Jean Lovie, Charles Palant, Mireille Monier-Lovie, Gilbert Sauvan

La journée témoignage-débat organisée par le comité ANACR de Montélimar est devenue depuis maintenant 12 ans un événement attendu, intégré dans la vie municipale, avec un accueil officiel à la mi-journée à l'Hôtel-de-Ville, pour une réception d'honneur.

Ainsi ont pu être accueillis Lucie Aubrac et Violette Maurice, Henri Rol-Tanguy et Robert Chamberlain, Pierre Sudreau et Marie-Jo Chombart de Lauwe, Denise Vernay, Raymond Aubrac et Pierre Fugain, Lise London et Michèle Agniet, Jacques Delarue et Jean-Pierre Vernant, Marc Ferro, Maurice Voutey et bien d'autres, une vingtaine d'invités dont des universitaires, les uns et les autres étant sollicités sur le thème du Concours national de la Résistance et de la Déportation.

Le 27 février 2009, c'est autour de Charles Palant, Résistant, Déporté à Auschwitz puis à Buchenwald que fut développé le thème : « Les adolescents dans le système concentrationnaire nazi ». Issu d'une famille juive, Charles Palant dès l'âge de 15 ans a combattu le racisme sous toutes ses formes, aidant à la protection des réfugiés et persécutés, ce qui, dès 1937 en a fait un Résistant « avant l'heure » avant de l'être de la première heure. Un idéal qui fut brisé un temps par son arrestation avec sa mère et sa sœur en août 1943 ; déporté à Auschwitz, il subit l'impitoyable sélection qui fera de lui un esclave du Reich à Auschwitz 3 (Buna Monowitz) alors qu'il ne verra plus jamais sa mère et sa sœur... Il y surviva 13 mois avant son transfert en janvier 1945, avec une

des marches de la mort le conduisant à Buchenwald, où il assistera à l'insurrection du camp par les déportés deux heures avant l'arrivée des Alliés. Le drame vécu de la déportation, la révolte face à l'extermination en masse de tous ceux qui n'avaient commis que la faute, « d'être nés » fera qu'il consacra dans les années d'après guerre toutes ses capacités à combattre l'abomination de l'idéologie nazie, que ce soit en tant que dirigeant national du MRAP (Mouvement contre le Racisme et l'Amitié entre les peuples), vice-président de l'Union des déportés d'Auschwitz, administrateur de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation, et membre titulaire de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme agissant auprès du Premier Ministre, ceci sans interruption depuis 25 ans. Titulaire de nombreuses décorations, Charles Palant est Commandeur de la Légion d'Honneur.

Le matin, devant quelque 360 collégiens et lycéens, venus de 6 établissements publics et privés de la Drôme, Charles Palant a développé les thèmes suggérés par Mireille Monier-Lovie, présidente-déléguée de l'ANACR de la Drôme, et Jean Lovie, président du comité ANACR de Montélimar, répondant longuement aux très nombreuses et judicieuses questions d'un jeune public captivé par la force de conviction, la formidable leçon d'humanité retirée de la déshumanisation absolue. A pu être pleinement apprécié cette conviction du témoin de « ne pas être là pour empêcher de dormir mais pour éveiller ». Jamais de complaisance en effet dans la description de l'horreur mais au contraire un message de combat, d'espérance, car « il y a quelque chose de plus fort que toutes les tentatives d'abaissement ». Un message si bien reçu que les deux heures du débat durent être dépassées. Collégiens et lycéens eurent de la peine à quitter Charles Palant.

La réception à l'Hôtel-de-Ville qui suivit, avec l'accueil du Maire-adjoint à la Culture, André-Bernard Orset-Buisson, représentant le Député-maire Franck Reynier, fut l'occasion pour Charles Palant d'une prise de parole dans le droit fil de ce qui venait d'être vécu auprès des jeunes, discours construit autour du mot de Jean Jaurès : « la fidélité aux morts, ce n'est pas porter leur cendre, c'est brandir leur flambeau ». Des propos longuement applaudis dans la « fraternité de la maison commune ».

La rencontre « Tous publics » du soir fut renforcée par les chants de la chorale Résistances, étoffée des enfants de l'Ecole Primaire des Alliés sous la conduite de Valérie Fave. Avaient pris place à la tribune, autour de Charles Palant, outre les animateurs

du matin, Marcel Pez, Résistant FFI, co-président départemental de l'ANACR, et Gilbert Sauvan, Résistant FFI, vice-président départemental de l'ANACR, symbolisant par leur présence l'esprit de la nouvelle ANACR issue du Congrès de Limoges. Outre les thèmes du vécu du Résistant-Déporté, le questionnement du public l'amena à un très riche échange sur des questions aussi variées que les silences de Pie XII, l'évolution actuelle des libertés dans notre pays, sa perception sur les dangers nous menaçant aujourd'hui, en relation avec l'expérience de la montée de tous les périls des années 1920-1930. La force de conviction de l'orateur, sa ferveur pour un avenir meilleur tirèrent parfois des larmes d'émotion chez un public qui le salua par une ovation et le remercia debout.

Nul doute que la force de conviction de Charles Palant laissera, pour ceux qui auront eu le privilège de dialoguer avec lui, bien des raisons d'espérer. Au pire de la désespérance, chacun a pu comprendre que « la rébellion s'adapte aux conditions du combat ; j'avais une arme terriblement efficace, l'humour » a-t-il lancé aux lycéens et collégiens. Et vainquant la fatigue d'une journée où il donna le meilleur de lui-même, il a lancé à ceux qui voulaient le revoir à Montélimar : « Je reviendrai non pas en fantôme mais en revenant ». Rarement l'histoire la plus sombre aura été autant porteuse de fraternité.



## LE C.A.R. ET LA MÉMOIRE

Nos amis du Comité d'Action de la Résistance (C.A.R.) auraient-ils perdu la mémoire ?

Au mois d'octobre dernier, ils avaient invité à leur Assemblée générale le représentant du Secrétaire d'Etat aux Anciens combattants.

Alors que ce dernier évoquait la question du 27 mai, sans d'ailleurs l'assortir du moindre jugement de valeur, de vives protestations partirent de la Tribune (émanant notamment du Président Morel) et de la salle: «Le C.A.R. n'a jamais soutenu cette demande qui émane très probablement de l'ANACR». (cf. *La Voix de la Résistance* n° 251, décembre 2008, page 213)

On croit rêver !

Pierre Morel et Claude Ducreux ne peuvent avoir oublié qu'au cours de l'année 1999 ils ont participé à la commission mixte C.A.R.-A.N.A.C.R. qui avait conclu ses travaux par la proposition de faire du 27 mai (par référence au 27 mai 1943) la *Journée Nationale de la Résistance*.

La lettre destinée au Président de la République, et qui devait être signée des deux présidents – du C.A.R. et de l'A.N.A.C.R. – avait été rédigée par Claude Ducreux, pour le C.A.R., et Charles Fournier-Bocquet, pour l'A.N.A.C.R.

J'avais signé cette lettre, ce que n'avait pas fait notre regretté camarade Jean-Bernard Badaire, la direction du C.A.R. n'ayant pas été suivie par certaines associations membres du C.A.R. ; par exemple par celle des Médailles de la Résistance, dont les responsables font souvent passer leurs choix idéologiques avant les intérêts de leurs mandants !

Pour nous, la Journée Nationale de la Résistance est une exigence de l'Histoire. Nous poursuivons notre campagne pour en obtenir la reconnaissance, soutenus par tous ceux qui nous ont assuré de leur accord, qui nous est un encouragement précieux.

Pour nos camarades Morel et Ducreux, je suis triste ! Ont-ils au moins la chance de ne point trop avoir de miroirs autour d'eux : qu'il doit être dur, parfois, de se retrouver face à soi-même ! L'œil n'est pas que dans la tombe ! Il peut être dans le miroir.

Robert CHAMBEIRON

Président délégué de l'A.N.A.C.R.

## LE CNR, «UN ÉVÈNEMENT CAPITAL» SOURCE DE LÉGITIMITÉ

Le 3 mars 1945, le territoire français n'était pas encore totalement libéré, la victoire des Alliés – dont la France – n'était pas encore obtenue.

Mais il est apparu nécessaire au Gouvernement provisoire de la République française, dirigé par Charles de Gaulle, de fixer la disposition ayant force de loi concernant les Forces Françaises de l'Intérieur (F.F.I.) et la Résistance en général.

Et c'est une ordonnance parue au *Journal Officiel* du 4 mars 1945 qui a déterminé la «qualité de membre de la Résistance». Ce texte officiel du GPRF est signé du Général de Gaulle et par les ministres Alexandre Parodi, René Pleven, André Diethelm, Charles Tillon, Louis Jacquinot, François de Menthon, René Mayer et Henry Frenay.

Dans son titre premier, elle décide que «sont considérés comme membres de la Résistance...

1°) toute personne ayant accompli des actes de résistance en France métropolitaine ou dans les territoires d'outre-mer pour le compte  
- soit d'un organisme français ou allié  
- soit d'un groupement reconnu par le Conseil National de la Résistance, d'un groupement que le Conseil déclarera, dans un délai de deux mois à dater de la publication de la présente ordonnance, pouvoir être reconnu comme groupement de résistance...»

Cette ordonnance du 3 mars 1945 a été codifiée : c'est l'article L 172 du Code des pensions militaire d'invalidité et des victimes de guerre.

Face aux insinuations de personnages qui tendent à réduire le rôle du CNR dans la libération de la France et s'efforcent de nier sa compétence, sa représentativité et son autorité, on cite souvent, à juste titre, le message du général de Gaulle, lu par Jean Moulin le 27 mai 1943 en ouvrant la réunion constitutive du Conseil National de la Résistance (CNR), et notamment cette phrase : «La formation du Conseil de la Résistance, organe essentiel de la France qui combat est un événement essentiel...»

On cite également les «Mémoires de guerre» du général de Gaulle, dans lesquels il écrit notamment à propos du message du CNR : «J'en fus, à l'instant même, plus fort, tandis que Washington et Londres mesuraient, sans plaisir mais non sans lucidité, la portée de l'événement...»

Cette reconnaissance, par le chef de la France libre, de la «portée» de cet «événement capital» est un justificatif fort pour les combattants de la Résistance et leurs amis qui demandent depuis longtemps l'institution d'une Journée nationale commémorative de la réunion constitutive du CNR le 27 mai 1943.

En outre, il n'est pas sans intérêt de rappeler que, lorsqu'il s'est agi de déterminer quelles avaient été les formations, les mouvements qui méritaient d'être reconnus par le législateur pour l'attribution ultérieure des titres de Résistance, c'est au CNR que l'on fait appel, c'est le CNR qui a été l'autorité incontestable.

Autorité reconnue par le Gouvernement Provisoire de la République Française, au début de 1945, autorité confirmée par les gouvernements et assemblées parlementaires qui établirent les textes relatifs aux droits des combattants de la Résistance.

La constitution du CNR «événement capital», c'est ce que confirmait le colonel Passy – André Dewavrin – dans son livre «Mémoires du chef des services secrets de la France Libre» (éditeur Odile Jacob) : «L'unité morale et politique de la France résistante était donc officiellement consacrée. Ce fait eut chez nos alliés un profond retentissement. Il renforça le prestige du général de Gaulle, bien que, chez quelques-uns, un surcroît de haine se manifesta contre lui.»

La réalisation de «l'unité morale et politique de la France Résistante» mérite une place dans le calendrier national.

Jacques Weiller

## UN MOMENT DE FRATERNITE

Un congrès national de l'A.N.A.C.R. a toujours été une démonstration de fraternité. La volonté passionnée de réunir hommes et femmes qui, au-delà, au-dessus de leurs convictions, avaient engagé leur amour de la France, de la liberté, de la dignité humaine, dans le combat contre la barbarie à croix gammée et la trahison à sept étoiles (hélas !), provoquait en toutes assises nationales retrouvailles d'anciens frères de combat, accolades d'anciens membres de mouvements qui s'étaient crus adversaires, militants politiques opposés se reconnaissant pour des frères comme il n'en est pas d'autres... Qui ne se souvient le cœur battant des accolades des Vincent Badie, Pierre Villon, Louis Terrenoire, Rol-Tanguy, Debû-Bridel, Colonel Passy, Madame Delestraint, Forcinat, Claude Bourdet, Général Petit...

Mais foin de souvenirs. Le Congrès de Marseille se présentait autrement : les Amis(e)s de la Résistance et les survivants de celle-ci allaient siéger à la même part entière. Commis par le Congrès de Limoges «à la garde du drapeau», les Ami(e)s étaient coude à coude avec les survivants. L'amalgame était-il suffisant pour que tout ce qui fait bloc – de quelque âge que ce soit – dans la fidélité à la Résistance (passionnément vécue par les uns, passionnément apprise par les autres). Tout le laissait espérer. Il fallait le vivre

Nous l'avons vécu !

Vécu dès l'arrivée au Palais des Congrès du Parc Chanot : La sympathie empressée des Ami(e)s chargées du vestiaire, celle des vendeuses et vendeurs des stands locaux, des guides dans les couloirs, de tout le personnel. Et les promoteurs de la nouvelle conception l'A.N.A.C.R. allaient bientôt vérifier le succès, total, de leur conception : Résistants et Ami(e)s indifféremment placés dans la salle, responsables des deux à la tribune.

Et l'on ne vit presque jamais autant d'ovations lancées debout aux présidents, l'un au début et l'autre à la clôture. Il en fut de même à l'adresse du rapport du Bureau National, voté à l'unanimité comme les textes des commissions. Mais la fin résuma tout. Saluant comme il convenait le Président Cortot, le Congrès d'un seul bond se leva spontanément et entonna une Marseillaise triomphale. La salle enchaîna gravement le Chant des Partisans. Bouleversés, les Résistants de la tribune observent minutieusement la salle : pas un ne repère un(e) Ami(e) muet(te). Tout le Congrès chante notre hymne à pleine voix, de plein cœur. Tous connaissent notre hymne en entier. Fin triomphale, ovation qui veut tout dire.

A la tribune, Résistants et Ami(e)s font mieux qu'applaudir : ils se donnent les mains... puis s'essuient les yeux.

Ce fut cela Marseille.

Charles Fournier-Bocquet

## STAGE NATIONAL DE FORMATION

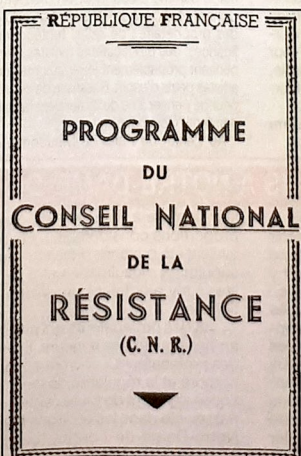
Pour la 6<sup>ème</sup> année consécutive, lors du week-end de l'Ascension, est organisé à Saint-Denis, les 22, 23 et 24 mai 2009, un STAGE NATIONAL DE FORMATION destiné aux responsables locaux et départementaux de l'ANACR, aux cadres émergents.

Au programme, de manière prévisionnelle : Jean Moulin, l'unificateur de la Résistance ; l'Histoire de l'ANACR ; la Résistance dans les camps de Concentration ; un Mouvement de Résistance : le Front National ; les Compagnons et la France Libre ; les «Ami(e)s» : historique, l'évolution de leur rôle, leur intégration dans l'ANACR ; la Transmission de la mémoire : l'exemple de la Lozère ; Concevoir une exposition sur la Résistance : l'exemple du Gers ; la Résistance allemande...

Les connaissances et mutualisations d'expériences acquises lors de ce stage sont un atout pour le développement de l'activité de l'ANACR et la prise de responsabilités en son sein par des cadres issus des Ami(e)s. Il est donc souhaitable que les directions départementales de l'ANACR apportent toute l'aide – y compris matérielle – facilitant la participation au stage, en particulier de la part d'Ami(e)s venant de départements n'ayant pas participé aux 5 sessions précédentes.

Les inscriptions se font par le canal des comités départementaux de l'ANACR.

## 65<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE PROGRAMME DU CNR



Disponible dès maintenant au Siège national  
79, rue St Blaise 75020 PARIS

Prix unitaire : 5 €

Par 30 l'unité : 4,50 €

Par 50 l'unité : 4 €

Par 100 l'unité : 3 €

Pour toute commande de 30, 50 ou 100 exemplaires passée en mars 2009 : 20 % de réduction (Port en sus)

Durant l'automne 1943 et l'hiver 1943-1944, les mouvements, partis et syndicats rassemblés depuis le 27 mai 1943 au sein du Conseil National de la Résistance (CNR) vont confronter leurs réflexions et propositions pour hâter l'heure de la délivrance mais aussi pour définir les contours d'une France libérée, régénérée, démocratique et solidaire à mettre en place dès la Libération.

Le 15 mars 1944, le CNR publie, sous le titre «Les Jours heureux», son Programme, ratifié par tous ses membres.

La mise en œuvre à partir de l'automne 1944 de nombre des mesures qu'il préconise va permettre de nombreuses avancées sociales, qui restent aujourd'hui encore des acquis précieux malgré les remises en cause dont elles ont été et sont l'objet.

Faire connaître au plus grand nombre le Programme du CNR et les valeurs qui l'inspirèrent, rappeler son existence et son contenu à tous les acteurs de la vie politique, économique et sociale, est un apport précieux au débat démocratique et citoyen.

Ainsi l'ANACR l'adresse aux parlementaires, de même qu'aux membres du Conseil économique et social, aux partis et syndicats.



# AVIS DE RECHERCHE

Petite-fille du résistant Henri GUIGUE (réseau de 83780-Flayosc), je sais qu'un ouvrage a été édité il y a plusieurs années sur la Résistance en aire dracénienne, et mon grand-père, décédé depuis 14 ans, y figure en bonne place. Cependant je n'arrive pas à retrouver le titre de cet ouvrage et son auteur, et surtout je ne sais où me le procurer. Merci pour tous renseignements que l'on pourra m'apporter.

Contacteur Béatrice GUIGUE  
E-Mail : b.guigue@mairie-pouget-sur-argens.com  
24, place du Lion  
83480 PUGET-SUR-ARGENS  
Tel : 04 94 45 20 31. Port: 06 09 11 91 23

Je voudrais faire des recherches pour tenter de retrouver les restes, où l'endroit où repose un Résistant du Havre mort pour la France, fusillé par les Allemands, le 8 novembre 1943, dans la région de Rouen, où il était interné dans la prison «Bonne nouvelle». Ernest Derrien (dont je suis le neveu), né le 2 juillet 1913 à Landeleau (Finistère). Nous venons de retrouver, à la suite du décès de sa veuve, des documents relatant son arrestation, ainsi que sa lettre d'adieu à sa femme écrite le jour de son exécution. Je suis en possession de pièces officielles, émanant du ministère des Forces armées, attestant de son appartenance à la Résistance française au grade de sous-lieutenant. Un extrait du J.O. du 3 décembre 1958, le fait Chevalier de la Légion d'Honneur à titre posthume, avec attribution de la Croix de Guerre avec palme et de la Médaille de la Résistance. Qui peut m'aider ou me diriger vers des organismes susceptibles de me faire avancer dans mes recherches ? J'aimerais beaucoup faire la lumière sur cette fin tragique.

Contacteur ROLAND MORISSE  
92, rue de Belfort, 76620 - LE HAVRE  
Tel : 02 35 46 43 10  
E-mail : morisse.roland@neuf.fr

Je cherche des personnes ayant connu entre 1940 et janvier 1943 mon grand-père Albert Marius Antoine LONG, serrurier à Ollioules, ancien ouvrier de l'arsenal de Toulon, responsable de la fanfare de la ville, sans doute résistant avec son ami Jean Camino (décédé en 1944) et que le Gestapo est venu arrêter en janvier ou février 1943 à son domicile, 4 rue Gambetta à Ollioules. Probablement gauliste, il était mort d'une pneumonie depuis 3 semaines. Merci à toute personne pouvant m'aider.

Contacteur Didier LONG  
Tel : 06 81 18 10 46  
E-mail : dlong@euclvd.com

Mon père Henri RODIER (7/12/1923 - 15/10/2008) vient de décéder. Il ne nous a laissé que très tard son passé de Résistant. Pour moi et pour mes enfants, je cherche des archives ou des témoignages concernant mon père, entré dès novembre 1940 dans le réseau Combat, au sein de son lycée à Nice et sous l'autorité de Peirani. Honoré par la Médaille de la Résistance le 11 mars 1947. Qui peut m'aider ?

Contacteur Mme Claude ORSINI  
E-mail : claudor@wanadoo.fr

Pour la réalisation d'un livre sur la Résistance FTP et aussi sur mon père Résistant dans la 2<sup>ème</sup> Compagnie d'Harnes du 3<sup>ème</sup> Détachement. Je suis à la recherche de données sur le nombre de compagnies FTP avec le nom de leurs détachements qui se trouvaient dans le Bassin minier.

Contacteur Michel LAURENT  
377, chemin les clos 83780-FLAYOSC  
Tel : 04 94 78 32 68  
E-mail : mirola2@wanadoo.fr

Fils de Robert PENILLEAULT, ancien président de l'ANACR à Arceuil (94) et administrateur de France d'abord, je fais des recherches sur une membre de ma famille qui a été fusillée 1940-44 à Bordeaux, Yvonne PENILLEAULT. Pourriez-vous m'en dire plus ? Merci d'avance.

Contacteur André PENILLEAULT  
2 Av Edmond d'Esclavin  
06160- JUAN LES PINS  
Tel : 04 93 67 77 44  
E-mail : papydd06@yahoo.fr

Descendant de René PECHIERAS, né en 1923 à Saint-Yrieix et mort en déportation en 1945 à Ebensee (Autriche), j'aimerais avoir des informations sur son combat et sur les conditions dans lesquelles il est décédé.

Contacteur Gilles PECHIERAS  
E-mail : gilles.pechieras@wanadoo.fr

Dans le cadre de recherches sur le frère Alfred STANKE et l'abbé Franz STOCK au cours de la seconde Guerre mondiale, je suis à la recherche de personnes les ayant connus ou ayant bénéficié de leur aide durant cette période. Je serai aussi très heureux de recevoir les témoignages de gens qui auraient pu les rencontrer après 1945.

Contacteur Célia CONSTANT  
Allée C, appt 201, 115 Grande-rue,  
38700-LA TRONCHE  
E-mail : celia.c.38@free.fr

Mon oncle Hans (Johann) BERGER, alias Willy REIF ou Paul BIRKNER, ancien membre des Brigades internationales en 1938, a je pense rejoint la Résistance en France. Son frère, mon père, aujourd'hui âgé de 82 ans, aimerait savoir ce qu'il est devenu. Merci de votre aide.

Contacteur Suzanne BERGER  
E-mail : susanne.berger@orf.at

Je prépare un travail de thèse sur la carrière de mon grand-père Hans KOHN, né le 29 novembre 1911 à Gablonz et qui a fait ses études de médecine à Paris avant la guerre; il a été médecin généraliste après. Interné dans un camp pour indésirables étrangers à la déclaration de la guerre en 1939 dans le Cher. Il a été engagé volontaire pour la durée de la guerre au sein du 1<sup>er</sup> R.I. étranger de la Légion étrangère de janvier à novembre 1940 sous le matricule 89662, puis a été interné comme Juif au camp de travailleurs de Saïda jusqu'en janvier 1941. Libéré à Nice, il a passé son doctorat en médecine en 1941.

Il a été en charge de l'organisation du service sanitaire du groupe Kerdanic (mouvement Combat) à Vence (Alpes-Maritimes), matricule 2106bis, il a un certificat signé du capitaine FFR Roger Ligault. Qui pourrait me donner des informations complémentaires ?

Contacteur Juliette LARROSA  
27, rue de la cour des neiges 75020 Paris  
Tel : 01 77 15 72 48 Port: 06 78 07 34 49  
E-mail : juliette.larrosa@hotmail.com

Fils de Louis-Germain FAURENT, né le 13/03/1927, et décédé le 17/08/2005, je recherche pour mes enfants qui le demandent des informations sur mon père, qui a fait partie du maquis de Pressac. Qui l'aurait connu, aurait des photos ou tout autre document ?

Contacteur Jean-Pierre FAURENT  
14 espace Bellevue 87200 SAINT-JUNIEN  
Tel : 05 55 02 62 55 Port: 06 79 71 74 12  
E-mail : jpfarent@orange.fr

Recherche des renseignements sur la Gestapo française qui sévissait rue Bassano à Paris 16<sup>ème</sup>, ainsi que sur les 30 fusillés du 2 octobre 1943 pris au camp de Romainville. Contacteur Alain SIMONNET  
3 square de l'Etang.  
95130 FRANCONVILLE-LA-GARENNE

Des anciens Résistants pourraient-ils me donner des renseignements sur le sergent-chef FFI André Dubrulle, Parisien d'origine, qui était dans la Résistance dans le Lochois et l'Indre. Mes parents l'hébergeaient dans une ferme à Perrusson (Indre-et-Loire) et j'avais 9 ans - je me souviens bien de lui. Il avait été blessé grièvement sur la route de Loches à Châtillon-sur-Indre, à 2km de Perrusson, et évacué sur l'hôpital du Blanc.

Contacteur Michel RIAUX  
37600 PERRUSSON  
Tel : 02 47 91 39 02

Suite à la recherche de renseignements concernant le "buron des 3 résistants assassinés", au Val-de-Couvre et je ne trouve absolument rien à ce sujet sur le net. Qui peut m'aider ? Toute information, toute personne de contact seraient bienvenues.

Contacteur Geneviève BROTECORNE  
E-mail : lidefix2005@skynet.be

Recherche des renseignements concernant les combats qui eurent lieu à Excideuil en Charente le 31 juillet 1944, au cours desquels un de mes oncles fut tué aux abords du pont qui enjambe la Vienne au lieu-dit Coldeboye. Il n'y a pas de plaque commémorant ces faits sur les lieux, et je n'ai pas pu en connaître la raison, bien qu'ayant essayé de contacter le maire de cette commune.

Contacteur Robert CHABAUD  
31590 SAINT-PIERRE  
Port : 06 14 13 8 85  
E-mail : chabaudch@wanadoo.fr

## LA VIE DE L'ASSOCIATION

### PARIS - RATP

Le 20 février 2009 s'est tenue l'assemblée générale du comité ANACR de la RATP, au nouveau siège de la RATP, 36 rue Championnet (Paris 18<sup>ème</sup>), dans l'enceinte de l'Atelier central de réparation des bus, haut lieu de la Résistance sous l'Occupation. L'Assemblée s'est déroulée avec la participation de Jean-Paul Riffault, secrétaire général adjoint du comité de Paris de l'ANACR et membre du Bureau National, du chef de cabinet du Directeur départemental de l'ONAC, du Président de l'UDAC, d'un représentant de l'ARAC.

La Résolution adoptée à l'issue des travaux rappelle le soutien du Comité ANACR-RATP à la demande d'instauration d'une Journée Nationale de la Résistance le 27 mai, son adhésion aux valeurs de la Résistance qui ont sous-tendu les propositions du Programme du CNR, qui permirent des avancées sociales considérables à la Libération.

Fut aussi réaffirmé l'attachement au statut public de la RATP dont la mise en place date des lendemains de la Libération.

Le rapport d'activité 2008 évoqua longuement la démarche de mémoire mise en œuvre par le Comité et qui, prolongeant l'attribution en 2007 du nom de «Jean-Moulin» à une station du Tramway T3 sur les Boulevards des Maréchaux, a conduit cette année 2008 à l'aposition d'un panneau culturel retraçant l'œuvre du fondateur du CNR, réalisé par le Comité ANACR de la RATP en partenariat avec la Direction générale de la Régie et inauguré le 30 mai, dans le cadre des initiatives prises autour de la Journée Nationale de la Résistance.

Le Comité confirma sa signature de l'Appel d'organisations du Monde Combattant contre les velléités d'instauration de Journées unique du souvenir et exprima ses préoccupations quant à l'avenir des institutions du monde Combattant (ONAC et ODAC, Secrétariat d'Etat...).

A la fin des travaux furent portés à la Présidence Marcelle Petit, Roger Bournaud et André Serres (président-délégué), Roger Boissière étant élu secrétaire général, Ginette Blois, secrétaire générale et Jacques Garaud, trésorier.

### HAUTE-LOIRE

C'est à l'hôtel restaurant «La Vieille Auberge» de Brioude que s'est déroulée le 10 janvier dernier l'assemblée annuelle du comité local de l'ANACR de Brioude, auquel est affiliée l'Amicale les Anciens de la Résistance et du Maquis du secteur de Brioude.

L'Assemblée s'est déroulée avec la participation de Lucien Volle, président-délégué départemental et vice-président national de l'ANACR, de Paul Calmels, président départemental, de Firmin Hernandez, président de l'Amicale, ainsi que d'André Séguy.

Lucien Volle a d'abord rappelé qu'au cours de l'année 2008 une quinzaine de réunions ou commémorations (en dehors des cérémonies officielles), ayant donné lieu à quelques 40 articles de presse, ont été organisées par l'association et ses amicales, avec, pour les commémorations, le concours d'une douzaine de municipalités de Haute-Loire.

Lucien Volle, qui est également président depuis 21 ans du Comité départemental du Prix de la Résistance et de la Déportation, en a souligné l'importance de pour donner des repères à la jeunesse dans la formation de ses citoyens, rendant aussi hommage à l'inspection académique et aux enseignants qui, nombreux, incitent les élèves à y participer, ainsi qu'à l'ONAC de Haute-Loire pour sa contribution, par des conférences et expositions, à la préparation des candidats.

A ce sujet, l'ANACR déplore vivement le non renouvellement des contrats de trois ans des délégués à la mémoire combattante, ce qui se traduira par un appauvrissement certain de l'action pour la mémoire. Il aurait fallu au contraire les titulariser ont réaffirmé les participants à l'assemblée.

L'année 2009 sera celle des 65<sup>èmes</sup> anniversaires de la publication du Programme du CNR le 15 mars 1944 et de la Libération de la France. L'ANACR sera activement présente à ces rendez-vous pour continuer la lutte antifasciste qu'elle n'a cessé de mener depuis sa création en 1954.

Les comités de la Haute-Loire veilleront à ce que le 65<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération soit dignement célébré dans le département et qu'à cette occasion soient restaurées et entretenues, les stèles et simples plaques qui jalonnent les lieux des combats, et du souvenir des victimes de l'envahisseur hitlérien et de ses complices.

Le Comité de Brioude de l'ANACR de Haute-Loire a aussi réaffirmé son opposition à toute idée de Journée unique du souvenir et réaffirmé sa volonté de voir instaurée une Journée Nationale de la Résistance, le 27 mai.

Enfin, les participants à l'assemblée ont pris connaissance et ont prouvé un récent communiqué de la Direction nationale de l'ANACR consacré aux événements dramatiques de la Bande de Gaza.

### SAÔNE-ET-LOIRE

Le 4 septembre 1944, cinq Résistants, maquisards de la Compagnie «Verdun», André Demay, Albert Martin, Jacques Montangerand, Emile Boursier et Jean Fraison tombaient sous les balles de l'ennemi en repli.

64 ans se sont écoulés, mais Tournus se souvient de ceux qui ont donné leur vie pour la liberté. Et la cérémonie du souvenir de leur sacrifice a rassemblé une assistance recueillie parmi laquelle on remarquait la présence de M. Jean Legros, maire de Tournus, accompagné de membres de son conseil municipal, des présidents du Comité tournusien de l'ANACR, Catherine Ravet-Rachard et Georges Durand, du Président du Comité d'entente Bernard Colin, de nombreux représentants des Associations patriotiques avec leurs drapeaux ANACR, ARAC, FNDIRP, FNACA, UFAC, Souvenir Français, d'une délégation de la gendarmerie, des sapeurs-pompiers, de l'harmonie de Tournus et de nombreux Tournusiens.

Après le dépôt de gerbes au monument de la Déportation en «Bagatelle» place Marcel-Paul par la FNDIRP, puis au carré militaire du cimetière de Tournus par le Souvenir Français, le cortège se dirigea vers le «Pas Fleury» devant la plaque-souvenir apposée là où sont tombés les cinq Résistants Morts pour la France. A leur mémoire, l'harmonie interpréta le Chant des Partisans; ce fut instant un grand moment d'émotion.

Catherine Ravet-Rachard, coprésidente de l'ANACR de Tournus-Sennecy, rappela que la paix se gagne et se garde, d'où le travail de l'ANACR qui œuvre depuis trente ans à perpétuer la mémoire de ceux qui ont donné leur vie pour la liberté, la paix, l'égalité et dans la lutte contre l'oppression. Elle dénonça également ceux qui veulent réécrire l'histoire le plus souvent pour la dénaturer. C'est pour cela qu'il est important de se souvenir, à l'heure où les derniers témoins et acteurs de cette guerre disparaissent peu à peu.

Une forte émotion fut de même ressentie lors de l'évocation par M. Jean Legros, maire de Tournus, de la prise en otage de son père pendant la débâcle, un épisode qui reste gravé dans la mémoire d'une famille.

Puis, après la minute de silence à la mémoire des cinq victimes et une vibrante «Marseillaise», interprétée par l'harmonie, le cortège se rendit au monument aux Morts. La cérémonie se termina à l'hôtel-de-ville où une gerbe fut déposée à la mémoire des martyrs du 22 août 1944.

Suivit un Vin d'honneur offert par la municipalité au Palais de Justice.

### ILLE-ET-VILAINE

Le 30 décembre 1942, vingt-cinq jeunes Résistants, dont plusieurs cheminots, originaires du département mais aussi d'autres, arrêtés par le Service de Police Anti-Communiste (SPAC) de Vichy qui les livra aux nazis, étaient fusillés au stand de tir de la Maltière, à Saint-Jacques-de-la-Lande, après avoir été condamnés à mort le 22 décembre précédant par un tribunal militaire allemand siégeant au Palais de Justice de Rennes pour avoir «fait office de francs-tireurs» en portant «des armes et autres moyens de combat» dans l'intention de les employer au détriment de l'armée allemande ou de tuer un membre de cette armée et, de toute façon, d'entreprendre des actes qui, d'après les lois de la guerre, ne peuvent être entrepris que par des membres d'une puissante armée et, revêtus d'un uniforme». Bien que dans les faits les actes de sabotage imputés aux patriotes n'aient pas fait de victimes, les tentatives d'intercession de l'Archevêque et du maire de Rennes pour obtenir leur grâce furent sans effet, l'occupant cherchant à terroriser la population.

Chaque année depuis la Libération un hommage est rendu aux martyrs du 30 décembre 1942. Il en a été de même cette année. «Les enfants et adolescents ont été invités à participer à cette cérémonie pour déposer un petit bouquet de fleurs en souvenir de ces jeunes hommes qui laisseront leur vie pour que nous vivions libres». C'est en ces termes que Renée Thouanel, présidente de l'ADIRP d'Ille-et-Vilaine et secrétaire départementale de l'ANACR a évoqué le sacrifice des «Fusillés de la Maltière» et l'hommage qui leur est dû.

### HAUTE-CORSE

L'exposition itinérante de l'ANACR a fait escale, tout au long de l'année scolaire passée, dans tous les lycées et collèges de Haute-Corse. Composée de 10 panneaux et de nombreux cadres, elle illustre, par le texte et l'image, ce que fut la Résistance en Corse et explique avec clarté le contexte historique, retrace les faits marquants et rend hommage aux héros morts pour leur idéal et pour la Corse.

Pendant que les uns, peu nombreux il est vrai, fraternisaient avec l'occupant italien, glorifiant les actions du Duce Mussolini et réclamant le rattachement de la Corse à l'Italie fasciste, d'autres, au risque de leur vie, organisaient la Résistance et se battaient pour la démocratie et la libération du pays.

L'exposition s'attache à montrer combien le chemin fut difficile et douloureux pour ceux qui, dans la tourmente, prirent le chemin de l'honneur. Beaucoup y perdirent la vie.

En suivant les chemins de la mémoire, élèves mais aussi enseignants, se montrèrent ravis de cette rencontre avec les passeurs de mémoire et les témoins encore vivants. L'expérience prouve que les jeunes générations sont très intéressées par la transmission et les enseignements de l'histoire.

## ISÈRE

Le 30 novembre 2008, s'est tenue l'assemblée générale du comité ANACR de Morestel au Bouchage, en présence de Christian Rival, Conseiller Général et maire de Morestel, Lucien Perrin, du comité ANACR de la Verpillière et membre du bureau départemental, Maurice Repellin, président du comité ANACR de Crémieu et membre du Bureau départemental, ainsi que de 31 participants.

L'Assemblée a été présidée par Jo Vittaz, président d'honneur, qui donna la parole à François Nicolaud qui souhaita la bienvenue à toute l'Assemblée et fit observer une minute de silence à la mémoire des disparus : René Seguin, président du comité de la Verpillière, Félix Magniez, président du comité de Morestel, Anna Bordel, vice-présidente du comité de Morestel, Joseph Maître, Roger Perrier et Artemise Vizioz du Bureau départemental.

Françoise Nicolaud fit état du rapport moral, la parole étant ensuite donnée au trésorier adjoint qui, au nom de Paul Barnasson, donna lecture du rapport financier analysé par les vérificateurs aux comptes, qui fit ressortir une situation financière saine malgré un déficit dû à l'investissement pour la fabrication des brochures. Les rapports, tant moral que financier, furent adoptés à l'unanimité par l'assemblée.

Puis François Nicolaud fit le rapport des travaux du congrès national de Marseille ainsi que de ceux du comité départemental de Froges. La parole fut ensuite donnée à Maurice Repellin et Lucien Perrin, l'Association des Ami(e)s de la Résistance étant dissoute, c'est au sein de la même structure que Résistants et Ami(e)s de la Résistance agissent désormais, les organismes de direction étant modifiés en conséquence.

Ensuite les nouveaux statuts concrétisant cette évolution furent présentés et adoptés par l'Assemblée, le comité de Morestel devenant comité cantonal de Morestel.

Un nouveau Conseil d'administration et un nouveau Bureau furent ensuite élus à l'unanimité, avec notamment comme Présidents d'honneur Gaston Allagnat, Jean Perrin et Joseph Vittaz, comme Présidente active Françoise Nicolaud, Denise Couthon et Alain Chaize furent élus vice-présidents, Michoud Danièle secrétaire et Paul Barnasson trésorier.

Françoise Nicolaud annonça la tenue du congrès départemental à Saint-Victor-de-Morestel le 4 avril 2009, et fit état de la pétition lancée par direction nationale et qui a été envoyée aux différents présidents locaux d'associations d'anciens combattants pour le respect des dates de mémoire, pétition qui reçut un franc succès.

L'Assemblée se termina par le *Chant des Partisans*. Un dépôt de gerbe fut effectué au monument aux Morts du Bouchage par Denise Couthon et Jean Perrin, en présence de 3 porte-drapeaux et de près de 40 personnes. Jo Vittaz retraça dans une allocution les faits qui se dérouleront à la fin 1944, à savoir que cette même place fut le point de départ de l'insurrection finale. Le 12 juin 1944, plus de 250 résistants s'y retrouvèrent pour ensuite rejoindre les retraits du massif Jurassien, le mont du Tainet et établirent un camp aux abords du lac d'Ambledon qui devint le maquis montagnard d'Ambledon. Celui-ci, fort de plus de 417 Résistants, restera rattaché au secteur 7 de l'Armée Secrète, reconnu comme appartenant aux F.F.I. de l'Isère et ayant participé à la libération de Bourgoin jusqu'à Lyon.

Jo Vittaz demanda ensuite d'observer une minute de silence en mémoire des disparus.

Puis ce fut le repas fraternel dans une Auberge...

## INDRE-ET-LOIRE

Le 4 octobre dernier après-midi, en bordure de la Forêt domaniale de Chinon, se déroula la traditionnelle cérémonie commémorative des premiers fusillés tourangeaux. Cette cérémonie a été organisée par le Comité de la Stèle du camp du Ruchard «Mémoire des fusillés et massacrés de Touraine», Jean-Maurice Pialeport, membre de la Direction départementale et du Conseil National de l'ANACR en fut l'ordonnateur.

On n'aurait pu les personnalités présentes, M. le Sous-Préfet de Chinon, MM Yves Dauge, sénateur, Jean-Michel Bodin, vice-président du Conseil régional, Claude-Pierre Chauveau, vice-président du Conseil général, de Mme Nadège Arnault, Conseillère générale, de Mmes et MM les maires de plusieurs communes, de M. Georges Pruvost, Directeur départemental de l'ONAC, de nombreux présidents d'Associations patriotiques avec leurs porte-drapeaux.

Après que Jean-Maurice Pialeport, au nom du comité du Souvenir des Fusillés, eut rendu hommage à la participation d'une délégation militaire et à l'accueil chaleureux dans les locaux du camp, ainsi qu'à celle d'un détachement militaire, à la musique de La Faye et à l'intervention du secrétaire départemental de l'ANACR Jean Soury, Mme Andrée Deroche, Présidente du Comité de la Stèle du camp du Ruchard, déposa un bouquet à la mémoire des martyrs.

## CHARENTE

Favorisée par une belle journée ensoleillée, la 20<sup>ème</sup> édition de la Journée de la Résistance, organisée chaque année le troisième dimanche d'octobre, par le comité de Sauzé-Vaussais de l'ANACR, a encore obtenu un réel succès. Plus de 300 personnes présentes ont pu apprécier le programme, participant dans sa conception et ses objectifs du devoir de mémoire.

Un dépôt de gerbes au cimetière sur la tombe d'anciens résistants morts au combat, lecture de poèmes de la Résistance par des élèves des collèges et lycées, interprétation du Chant des Partisans par Louis Nieuil, ancien du groupe «Le Docteur», des frères Tabouder, de la «Complainte du Partisan» par un ancien FTP du groupe «Jean-Paul» et le «Chant des marais», l'hymne de la déportation, magistralement interprété par la musique départementale des sapeurs-pompiers des Deux-Sèvres, firent, avec la cérémonie au monument aux Morts, une manifestation du souvenir inoubliable, à laquelle étaient présents près de quarante porte-drapeaux.

De nombreuses personnalités, civiles et militaires, ainsi que des responsables d'associations d'anciens combattants et ami(e)s de la Résistance, avaient répondu à l'invitation à cette journée.

## NOS DEUILS • NOS DEUILS • NOS DEUILS

Chaque mois, les comités de l'ANACR ont à déplorer le décès de vaillants camarades qui se distinguèrent dans les combats de la Résistance et de la Libération.

La Direction nationale de l'association et son journal adressent aux familles et amis des disparus, leurs condoléances et l'expression de leur fraternelle affection.

Jean COUTOULY (Tarn)

Né en 1926, Jean Coutouly, décédé le 4 février 2009, dont le père communiste, interné aux Camps de Rivel (Aude) et Saint-Sulpice (Tarn) en 1940, fut déporté en Algérie en 1941, entra dans la Résistance en Janvier 1944. Reconnu par un voisin alors qu'il distribuait des tracts dans son quartier, il rejoindra le maquis et sera agent de liaison entre le Tarn et l'Aveyron. Il participera activement le 16 juillet 1944 à la libération de Carmaux (Reddition du PC allemand à la Croix-Haute) et, quelques jours plus tard, à celle d'Albi. La région libérée, il rejoint le 1<sup>er</sup> bat. FTP de l'Aveyron (Cdt Marc) et, après une pose à Saint-Apollinaire (Dijon), l'hiver 1944-45, très rude (neige et froid), le retrouvera sur les Crêtes des Vosges (Le Haut du Tot) puis au col du Mammoth. Il participera à l'attaque de la Poche de Colmar, à la prise du Rainkopf et à la libération de la Vallée de Munster. Après la formation du 151<sup>er</sup> R.I. à Oderen avec les FTP de Paris, la colonne Fabien, le 1<sup>er</sup> bat. FTP de l'Aveyron et quelques cadres de l'Armée d'Afrique (FFL), ce sera le passage du Rhin et la Campagne d'Allemagne (Forêt Noire), avec un dernier combat à Genklingen (le 23 août). Embauché aux Mines, militant communiste et syndical, il sera élu délégué mineur au puits de la Tronquée, maire de Blaye-les-Mines (1971-1989), Conseiller général du Tarn (1973-1982) et Conseiller régional Midi-Pyrénées. Il était Président de l'ANACR du Tarn depuis 1993, et depuis le congrès de Vichy en 1994, membre du Conseil National.

Emile RIVIERE (Sarthe)

Réfractaire au S.T.O., Emile Rivière se cacha et travailla dans les fermes du sud de la Sarthe. Affilié au groupe «Maurice Nail», il participe avec son père et ses deux frères Albert et Roger aux parachutages de «la Butte». Au cours d'une quinzaine de parachutages, ils récupérèrent plusieurs dizaines de tonnes d'armes et de munitions et réceptionneront dans la nuit du 7 au 8 août 1944 un commando de SAS belges lors de l'opération «Shakespeare» ; les armes équipèrent les FFI du sud de Sarthe et du Nord de l'Indre-et-Loire. Il était depuis 1992 trésorier du Comité départemental de la Sarthe.

Jacky FAÏTA (Bouches-du-Rhône)

Décédée le 24 décembre dernier à Marseille, Jacqueline («Jacky») Faïta, née en 1924 à Nîmes, avait rejoint avant guerre les Jeunesses communistes et participé à l'aide aux Républicains espagnols. En mai 1941, elle adhère dans le Gard au Front Patriotique de la Jeunesse et, un an plus tard, en est désignée responsable pour la région Gard-Lozère, puis - à partir de février 1943 - pour les départements du Rhône et de l'Isère. Elle rejoint les F.T.P.F. en juin 1943 et participe à l'été 1944 à la libération de Lyon. Membre du Comité Directeur de l'ANACR-13, elle était titulaire des Croix du Combattant guerre 39/45 et de C.V.R.

René MARTIN (Ille-et-Vilaine)

Né en 1923, René Martin, confronté à la menace du STO, rejoignit en 1942 la Résistance dans le département des Côtes-du-Nord, dans la forêt de la Hunaudaye. Revenu en Ille-et-Vilaine, il participe dans les rangs des FTP à de nombreuses missions : transport et diffusion de tracts, récupération de fonds pour ravitailler le maquis, actions de sabotages d'installations utilisées par l'occupant nazi. En 1943 l'action des FTP est importante dans les Côtes-du-Nord et en Ille-et-Vilaine, la répression menée par les polices allemande et française aussi : René Martin est arrêté le 5 décembre 1943 et incarcéré dans la prison de Vitry, d'où il sera libéré par une attaque de la Résistance dans la nuit du 29 au 30 avril 1944. Après 24 heures de repos dans une planque préparée à l'avance, il rejoint le maquis de Broualan puis celui de Lignéres-la-Doucelle dans le département de la Mayenne. Dans ce maquis, René Martin participe à des combats contre des SS puissamment armés, particulièrement à proximité de la ferme de la Gérarderie où tant les patriotes que l'ennemi subirent des pertes importantes. Après la Libération, il travaillera à la SNCF à Rennes.

## MORBIHAN

Le Conseil Municipal de Lorient a décidé, en donnant son nom à une rue de la cité, de rendre hommage à Louis Guiguen, ancien conseiller municipal, disparu en 2001.

Résistant de la première heure, Louis Guiguen fut adhérent de l'A.N.A.C.R., et député communiste du Morbihan d'octobre 1945 au 1<sup>er</sup> décembre 1955. La rue Louis-Guiguen est l'adresse du nouvel hôpital. Comptable de formation, Louis Guiguen, mobilisé en 1939, fait prisonnier en 1940, s'évade du camp de la Jarne et revient à Lorient occupé. Dès juillet 1940, il commence son activité clandestine contre l'occupant par des distributions de tracts. A partir de 1941, il mène des actions de sabotage à la base sous-marine de Kéroman, sur des wagons transportant du matériel de guerre allemand, et organise des groupes de Résistants sous l'égide du Front National. Arrêté le 24 septembre 1942, il séjourne à la prison de Lorient puis est interné au camp de Voves avant d'être transféré le 18 novembre 1943 à celui de Pithiviers.

Libéré par la Résistance le 9 août 1944, il organise le 11 août, aux environs d'Orléans, un groupe armé placé sous le commandement du Commandant FTP «Claude».

Marcel LE COCQ, Jean LE BOEDEC, André GUIGEN, Georges BIENVENU (Morbihan)

Dès 1940, Marcel Le Cocq s'engage dans la lutte contre l'envahisseur, fabriquant et distribuant avec des amis des tracts invitant les Pontivyens à se rendre au Monument aux morts pour commémorer le 11 novembre, manifestation évidemment interdite par l'occupant. En janvier 1942, il adhère au Front National et en devient le responsable pour le secteur de Pontivy (qui comptera 160 membres au moment du débarquement. Début 1943, il devient responsable du recrutement des F.T.P., responsabilité qu'il assurera jusqu'à la Libération. Marcel Le Cocq reçoit et aide les responsables départementaux F.T.P., contribue à former au sein de la section du Front National, une compagnie FTP (commandée par Désiré Le Troher, «Capitaine Alexandre»), il prendra le maquis le 6 juin 1944. A la même époque, il fait partie d'un groupement chargé de rechercher les aviateurs alliés, tombés en allant ou en revenant de Lorient, cache des réfractaires au STO auxquels il procure faux papiers et ravitaillement, camoufle des armes prises aux Allemands par les maquisards. En juin 1944, il entre en contact avec divers mouvements et réseaux (Combat, OCM, AS, Bora, Cockle, Pat O'Leary...) et, le même mois, avec son adjoint René Le Gallic, il crée le «Comité départemental de la Libération» dont il est nommé secrétaire.

Jean Le Boedec, né en 1921, est décédé le 6 septembre 2008. Entré très tôt dans la Résistance, il signe le serment F.T.P. auprès du groupement ayant sa base au Moulin du Jourdu et qui allait devenir la 2<sup>ème</sup> Cie du 2<sup>ème</sup> bat. FTP du Morbihan, participant à toutes ses opérations : parachutage de Ty Glas-en-Plouray, l'un des plus importants réalisés en Bretagne (de quoi armer 3 bataillons selon le commandant Pierre). Sous le commandement de Charles Le Bris, la compagnie, forte de 151 hommes et 4 femmes part aux environs de Rostrenen et participera à des sabotages, à la Bataille de la Pie, à la libération de Rostrenen le 3 août, aux combats des 14 et 15 août pour celle de Lézardrieux. Ensuite, il début septembre 1944 au 10 mai 1945, ce sera le front de Lorient en zone de combat.

Décédé à l'âge de 87 ans, André Guiguen est arrêté à Hennebont par les Allemands en 1942 et ne sera libéré que grâce à l'intervention de son chef de district de l'E.D.F. de Lorient. En 1943, il entre au maquis et, en 1944, il est affecté au 7<sup>ème</sup> bat. FFI commandé par le Colonel Muller et combat sur le front de Nostang, participant à des attaques de convois.

Né en 1917, Georges Bienvenu, engagé dans la Marine en juin 1940 s'est embarqué sur le Jean-Bart, faisant partie de l'équipage ayant réussi à fuir Saint-Nazaire pour rejoindre Casablanca. Réfugié à Auray, réfractaire au STO, il s'installe à Vannes où il occupe le poste de contrôleur des Eaux et Forêts, ce qui lui facilitera les déplacements pour servir d'agent de liaison des réseaux de Résistance des secteurs d'Auray, Vannes, Rochefort en Terre. Lorsque les Allemands quittent Auray pour la poche de Quiberon, Georges s'engage au 3<sup>ème</sup> bat. F.F.I.

L'ANACR du Morbihan a aussi déploré la disparition à 85 ans de Roger JEHANNO, réfractaire au STSO et qui rejoignit le maquis le 24 juillet 1944.

Germaine BERTRAND (Côtes-d'Armor)

Née Lostec, Germaine Bertrand est disparue à l'âge de 86 ans, elle était titulaire de la Croix de Guerre au titre de la Résistance, de la Croix de CVR, de la Médaille commémorative 1939-1945 et du Titre de Reconnaissance de la Nation.

Maurice PICART (Oise)

Né en 1922 à Pierrefitte en Seine-Saint-Denis, instituteur, Maurice Picart est appelé au STO : réfractaire, il rejoint la clandestinité et participera comme F.F.I. aux combats pour la libération de la région de Montmorillon, dans la Vienne. La France libérée, il reprendra son métier d'enseignant et sera responsable syndical en Seine-Saint-Denis. A sa retraite, il résidera dans sa maison familiale de Béthisy-Saint-Pierre, dans l'Oise où il deviendra rapidement membre du bureau départemental de l'ANACR et président du comité local. Il publiera un livre sur «La Résistance dans la région de Béthisy». Maurice Picart était chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur.

## AUBE

Après plusieurs années de demandes non satisfaites présentées à la municipalité de Romilly, celle-ci vient d'accepter de rendre hommage à un ancien maire de la cité, Maurice Camuset, ancien Président départemental et ancien membre du Bureau national de l'ANACR, en donnant son nom au Centre Hospitalier de la ville.

La plaque, dévoilée par Gisèle Camuset et ses enfants, Arielle, Yvette et Hubert, concrétise l'aboutissement d'une longue lutte menée par un comité de soutien animé par Ginette Collot pour obtenir qu'une partie de rue porte le nom de Maurice Camuset, ce qui se heurta au refus intransigeant du maire en place.

De fait, c'est le Centre Hospitalier, inauguré en 1982 par Maurice Camuset et le ministre de la santé d'alors, Jack Ralite, qui aura l'honneur de porter le nom d'un homme qui contribua à libérer la ville et une bonne partie du département par son action de Résistance.

En effet, jeune Cheminot, Maurice Camuset est entré très tôt en Résistance à l'occupant, par des distributions de tracts puis des sabotages. Sous le pseudonyme d'«Ariel», il crée le groupe FTPF de Romilly, et passe à la clandestinité : ce seront la Ferme de Varsovie, la Traconne, Rigny-la-Nonneuse.

Armande GOEURIOT (Corrèze)

Agée alors de 16 ans, Armande Goeuriot prend conscience des problèmes sociaux lors des grèves de 1936, participe aux collectes de solidarité avec les grévistes : c'est le début de son engagement. Lorsque sa famille héberge des Juifs réfugiés de Lorraine, de 1942 jusqu'à la fin de la guerre, avec les risques que cela comportait, elle dira simplement : « Il fallait bien le faire ! ». A partir de l'occupation de la zone Sud fin 1942, elle collecte argent, couvertures, médicaments pour les Résistants des premiers maquis de Dordogne et de Basse-Corrèze. Au printemps de 1943, elle incite les jeunes requis au STO à refuser d'obéir et à rejoindre les maquis, transportant de fausses cartes d'identité, guidant des fugitifs pour le compte de l'A.S., recrutant pour les FTP. En mars 1944, la menace d'une répression par la Milice en Dordogne l'oblige à prendre la clandestinité à Brive. En avril 1944, elle devient agent de liaison sous le pseudonyme d'«Yvette». Le maniement et le transport des armes ne l'impressionnent pas. D'avril 1944 jusqu'à la libération de la Basse-Corrèze, elle est affectée au poste de commandement des FTP de la Corrèze à Clergoux, aux côtés du Lieutenant Joubert.

Fernand TRESSOS (Lot-et-Garonne)

Dès octobre 1940, Fernand Tressos participe à la formation du premier groupe de l'OS, dans le Marnandais, qui sabota les camions livrés à l'occupant, lors de leur passage à Sainte-Bazille. Les premières diffusions de tracts et journaux clandestins qui valurent l'arrestation en mai et juin 1941 de 29 Résistants du Lot et leurs condamnations par les tribunaux de Vichy. Nombre d'entre eux seront livrés aux nazis et connaîtront les camps. Fernand Tressos avait auparavant été arrêté en mars et juin 1941 et connu sans jugement les camps d'internement de Pétain ; (Nexon, Saint-Paul-d'Eyrieux) ainsi que des prisons, dont celle d'Esysson, où il participera aux «Trois glorieuses» en décembre 1943. Transféré au Fort de Sisteron, il y participe le 8 juin 1944 à l'insurrection qui conduira à l'évasion des détenus, et à sa participation aux maquis de la Drôme en tant que commissaire aux effectifs, ainsi qu'au commandement successif de plusieurs maquis et d'un régiment FTPF. Il prendra part aux combats de Montlaur, et de Valence, à la jonction avec les troupes armées remontant le long du Rhône, puis dans l'hiver 44-45, aux combats à la frontière italienne. Capitaine FTPF, il fut nommé lieutenant de la nouvelle Armée française puis, ayant refusé de partir en Indochine, il est démobilisé fin 1945.

L'ANACR du Lot-et-Garonne déplore aussi la disparition de Roland BOUDET, «Ami de la Résistance (ANACR)».

Roland PENICHON (Gironde)

Après des études à l'Ecole normale d'Auteuil il enseignera à Asnières jusqu'en 1942. A 23 ans, le refus du STO le conduira au cœur du Limousin où il participera à la Résistance jusqu'à la libération de Limoges. La fin de guerre le verra commandant en second, du 63<sup>ème</sup> R.I. sur le front de la poche de Saint-Nazaire. Resté dans l'armée, il fit connaissance d'Henri Rol-Tanguy au «dépôt des isolés» de Versailles où se retrouvèrent un temps nombre d'officiers issus de la Résistance mis à l'écart pour leurs opinions progressistes. Il s'opposera au Putsch d'Alger d'avril 1961 perpétré par des généraux factieux et montera vers le centre d'Alger juché sur un véhicule blindé léger pour sauver les valeurs de la République ; épisode qui lui vaudra le respect et l'amitié du Général Katz, qu'il retrouvera à l'état major de la Caserne Xaintrailles à Bordeaux. Ayant choisi en 1996 de quitter l'armée, au sein de laquelle il sera - injustement - resté 17 ans capitaine, il reprendra une activité de Professeur d'Education Physique à Pessac-Ladonne et à Mérignac. Il était Officier de la Légion d'Honneur.

## HANS ET SOPHIE SCHOLL, LETTRES ET CARNETS

Par Pierre-Emmanuel Dauzat

Un jour de 1954, la secrétaire qui, au siège de l'ANACR de l'époque, était chargée d'accueillir les visiteurs, annonça l'arrivée d'un homme nettement âgé qui lui semblait parler allemand. Effectivement, ce visiteur, qui semblait avoir une cinquantaine d'années, se présenta en allemand. Son nom ? Robert Scholl, père de Hans et Sophie Scholl. Le martyr des deux jeunes étudiants allemands, promoteurs en Allemagne même d'un réseau de propagande antihitlérienne, « La Rose Blanche » avait été révélé en France et, dans ses grandes lignes, avait déjà pu être évoquée dans *France d'Abord* l'action de ces deux jeunes héros, que les hitlériens avaient guillotiné.

Accueilli avec une profonde émotion, leur père expliqua qu'il avait rendez-vous à la Chambre des Députés avec quelques parlementaires et que, ne connaissant ni la chambre, ni Paris, ni la langue française, il aimerait si possible être accompagné par quelqu'un de l'ANACR, dont la Fédération des Victimes du nazisme (V.V.N.) en République Fédérale lui avait donné l'adresse. Il en fut ainsi. Mais, reconduit plus tard de la Chambre à la gare, il ne put avoir avec l'ANACR l'entretien espéré.

Depuis lors, des articles, des ouvrages et des émissions ont mieux fait connaître en France le courageux groupe et ses héroïques initiateurs. Et il vient de paraître aux éditions Tallandier un ouvrage précieux qui donne d'abondantes informations sur le groupe et les initiatives de Hans et Sophie. Il s'agit du recueil de

toutes les lettres envoyées par eux à leurs plus proches amis, lettres évidemment muettes sur leurs activités résistantes, mais d'un grand intérêt sur l'évolution de leur esprit, les amenant peu à peu à comprendre ce qu'était le nazisme, à le faire savoir à leurs relations et à agir contre lui. Hans était né en 1918, Sophie, sa sœur, en 1921 ; tous deux furent décapités le 22 février 1943.

La lecture de leurs correspondances présente le grand intérêt de témoigner de l'évolution des pensées de deux jeunes Allemands qui, hors de toute formation politique ou même simplement historique, découvraient peu à peu ce qu'était le nazisme et malgré leur inexpérience de l'activité militante, les conduisit à prendre une initiative qui certes eut une fin tragique, mais sauva devant l'histoire l'honneur d'un certain nombre de citoyens allemands de l'époque, notamment très jeunes.

Lors de la déclaration de guerre, les lettres de Hans et de Sophie ne traduisent pas un trouble particulier. Etudiant en médecine, Hans est appelé dans une formation médicale. Traversant la Belgique, première agression, il écrit : « Je suis bien ici. Les paysans ne manquent de rien ». En juillet 1940, affecté dans un hôpital militaire, il écrit : « Je suis allé plusieurs fois à Paris » et même au Pays Basque ! Un peu plus tard pourtant surgissent dans une lettre deux phrases curieuses s'agissant d'un militaire allemand : « Les Français sont de bons patriotes. Je m'en rends compte chaque jour ». Dommage qu'il n'y ait pas de détails, mais c'eût été vraiment imprudent. Et le voilà qui apprend le français. Il tient à faire savoir à ses amis et correspondants qu'il est un « pseudo-soldat » et il montre une culture assez étonnante

puisque citant quelquefois à longueur de pages Goethe, évidemment, mais aussi Pascal, Baudelaire, Claudel, Verlaine...

Le voilà même, en janvier 1942, qui cite ainsi Goethe : « Les despotes sont perdus ». Et suit à peu de distance une phrase qui témoigne d'une prise de conscience : « Les dénonciateurs de la plus abominable espèce grouillent dans nos rangs... ».

Alors bientôt, mais cela ne figure évidemment pas dans ses lettres, avec quelques courageux camarades, il rédige et diffuse les 4 premiers tracts antinazis signés « La Rose Blanche ». Profondément catholique, il dénonce dans le premier « la machine de guerre athée du régime », dans le deuxième la responsabilité allemande des crimes commis en Pologne contre les Juifs et les jeunes. Le troisième est une réflexion sur « la dictature du mal », et la nécessité du « sabotage ». Le quatrième dénonce des mensonges du régime.

Et voilà que Hans est appelé à un stage sur le front de Russie.

De là-bas, il envoie à des amis sûrs, sans les publier en tracts, des lettres qui contiennent des confirmations de ses convictions profondes et au passage nous apprenons dans une page de son journal personnel de Russie, écrite le 18 août 1942, que son père a été condamné à 4 mois de prison parce qu'il a déclaré que « Hitler est un fléau de Dieu pour l'Europe ». Nous ignorions cette condamnation de notre bref interlocuteur de 1954, mais on peut lire également dans une lettre de Hans à ses parents, juste avant la condamnation du père : « Je m'émerveille chaque jour à nouveau de la beauté de la Russie. Je crois que je serai souvent submergé par une grande nostalgie une fois rentré en Allemagne. Les boulevards sont tout dorés maintenant, avec le ciel bleu au dessus ».

Les lettres de Sophie à son ami très cher Hartnagel donnent des informations intéressantes sur les services obligatoires auxquels sont astreintes de leur côté les filles. Elle réside avec sa famille à Ulm. Les études continuent à Munich et c'est là qu'elle tire avec les quelques amis sûrs les derniers tracts de la « Rose Blanche ». Le dernier le fut le 16 février 1943 et distribué le 18 à l'Université de Munich. On peut y lire : « Etudiants ! Etudiantes ! La défaite de Stalingrad a jeté notre peuple dans la stupeur, la stratégie géniale de ce caporal de la Première Guerre Mondiale a de manière absurde et irresponsable conduit 300 000 Allemands à la mort et à la ruine. Führer, nous te remercions ! » Le lendemain, la dernière lettre de Sophie adressée à sa très chère amie Lisa était toute consacrée au compte-rendu d'une audition sur gramophone du quintette de Schubert : « La Truite ». Le bonheur des expressions rendant compte de l'émotion qu'elle avait éprouvée, la simple beauté de son vocabulaire, donnent une claire idée du talent qui allait disparaître. Exemple : « On sent et on respire vraiment les brises et les senteurs, on entend crier de joie les oiseaux et la création toute entière. Et la répétition du thème au piano, telle l'eau fraîche, pure, étincelante, oh quel enchantement ! ».

Hélas, le lendemain, à la sortie des cours, des poignées de derniers tracts avaient été lancées du haut des amphithéâtres. Quelqu'un a su... Il fut dit que la Gestapo avait, depuis la première publication de « La Rose Blanche », collectionné 800 exemplaires de tracts ! Le 28 février, un ami, militaire blessé, se précipita à Berlin pour en appeler à la clémence du tribunal... Illusion... Sophie et Hans avaient été guillotiné le 22 février.

L'auteur de l'ouvrage dont nous rendons compte, Pierre-Emmanuel Dauzat, cite les mots d'une ancienne secrétaire de Hitler qui avait tardivement compris l'époque et le nazisme : « Que sur leurs tombes, dit-elle, s'inscrive en lettres de feu cette phrase qui un jour fera rougir ce peuple vivant dans la honte depuis 10 ans : « Qui sait mourir ne saurait être asservi ».

Que nombreux soient les lecteurs de cet ouvrage et les spectateurs d'un beau film réalisé sur le même sujet par l'Allemand Rothermund en 2005 : « Sophie Scholl : les derniers jours ». Dauzat de conclure pour sa part que : « Découvrir aujourd'hui ces lettres et carnets... reste un grand privilège ».

Pierre-Emmanuel Dauzat : *Hans et Sophie Scholl, Lettres et carnets* 367 pages, Editions Tallandier, août 2008. 22 €.

## LIVRES PILLÉS, LECTURES SURVEILLÉES

Par Martine Poulain

Mme Martine Poulain, qui dirige la Bibliothèque de l'Institut d'Histoire de l'Art, publie un livre fort intéressant car fort documenté : livres pillés, lecture surveillée - 1 -

Il s'agit d'une étude remarquablement documentée sur la mise à sac de grandes collections de livres français par les occupants hitlériens : plus de 10 millions de livres prennent la route du Reich. L'énumération commence par les collections des grandes institutions juives, franc-maçonnes ou slaves. Les particuliers victimes de ce pillage ont été assez rapidement identifiés. Parmi les 1700 possesseurs de bibliothèques personnelles particulièrement riches aussi spoliées, on cite Tristan Bernard, Léon Blum, Marc Bloch ou André Maurois... De l'une des plus riches bibliothèques personnelles qui existaient en France et qu'il avait constituée, André Maurois ne retrouvait... que quelques feuilles vierges de son papier habituel, mais... 0 livre.

L'auteur, après de patientes et fructueuses recherches, estime à plus de 10 millions le nombre des volumes volés par des institutions ou des responsables civils ou militaires de nationalité allemande chez des bibliophiles ou dans des bibliothèques officielles, le décompte étant encore approximatif, notamment du fait que nombre de bibliophiles figuraient au nombre des antinazis fort connus avant la guerre et que leurs catalogues personnels ne furent pas retrouvés.

En ce qui concerne les bibliothèques officielles, un personnage se situe au premier rang des conseillers des pillards nazis. Il s'agit de Bernard Fay, qui pourtant était professeur au Collège de France et administrateur de la Bibliothèque Nationale, à la tête de laquelle il avait succédé à Julien Cain, contraint à la clandestinité avant d'être arrêté et déporté à Buchenwald. Fay, qui avait un « lieutenant », aventurier à part, nommé de Roussel, secrétaire, chauffeur et « compagnon de vie » présentait lui-même les raisons de sa désignation à la tête de la B.N. : « J'ai été nommé parce que j'ai la confiance du Maréchal et la confiance des Allemands ». Sous sa direction, l'administration de la B.N. est « aryannisée », l'entrée de la Bibliothèque est interdite aux lecteurs juifs, les collections nationales sont enrichies par les saisies opérées dans les bibliothèques privées des Français déchués de leurs droits (Juifs, résistants, communistes...). Condamné aux travaux forcés à perpétuité en 1946, il s'évade en 1951 vers la Suisse.

Les condamnations tombées après la Libération ne permirent guère que de récupérer très peu des ouvrages volés par l'occupant et ses complices. Une telle note se doit de dépendre de citer des fonctionnaires de haut rang qui firent tout leur possible pour s'opposer aux entreprises hitlériennes tels M. Laran, Conservateur des Estampes à la Bibliothèque Nationale et l'Inspecteur Général Bouteron, dont la vigilance modèle sauva des collections d'une richesse incomparable.

1 livres pillés, lectures surveillées. Une Histoire des bibliothèques françaises sous l'Occupation. De Martine Poulain. Gallimard, "NRF Essais", 556 pages, 22,50 €.

## UN DOCUMENT EXCEPTIONNEL : ROBERT CHAMBEIRON TÉMOIGNE

LE CONSEIL NATIONAL DE LA RESISTANCE (C.N.R.)



### LE CNR ET SON PROGRAMME

Entretien avec Robert CHAMBEIRON, secrétaire général-adjoint du CNR

#### VIDEO-CASSETTE

VHS-PAL (60 minutes)..... l'unité : 23 € x ..... = .....  
Par 10, l'unité : 20 ..... : 20 € x ..... = .....

#### DVD (60 minutes)

L'unité : 28 € x ..... = .....  
Par 10, l'unité : 25 ..... : 25 € x ..... = .....

Total : ..... €

Franco de port

Toute demande d'envoi en recommandé sera facturée

Les commandes doivent être adressées à l'Association Nationale des Ami(e)s de la Résistance (A.N.A.C.R.) 79, rue Saint Blaise 75020 PARIS - chèque à l'ordre de l'A.N.A.



## LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

Redaction - Administration  
79, rue St-Blaise, 75020 Paris

Directeur de Publication: Jean-Emile FREIRE

REDACTION - ADMINISTRATION  
79, rue Saint-Blaise, 75020 PARIS  
Tél.: 01.44.64.80.60 - C.C.P. 4194-42 W PARIS  
e.mail : journaldelaresistance@wanadoo.fr

ABONNEMENTS  
France ..... 13 €  
Etranger ..... 14 €  
Abonnement de soutien ..... 25 €  
Le numéro ..... 2,5 €

CHANGEMENTS D'ADRESSE  
Prière de joindre la bande du dernier numéro reçu et deux timbres-poste pour frais  
Edité par la S.A.R.L. FRANCE D'ABORD  
Le gérant: Jean FREIRE  
Commission paritaire des Publications et Agences de Presse - N° 0308 A 06405

Imprimerie Multi Incoorpo Photo  
3-5, rue de l'Atlas, 75019 Paris  
Tél.: 01.40.03.96.60